

MONISTROL D'ALLIER
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DECEMBRE 2009

Le Conseil Municipal de Monistrol d'Allier s'est réuni le vendredi 11 décembre 2009 à 20 heures 30 sous la présidence de M. Ravat, Maire.

- Absents : Mlle Chapel et M. Plot, excusés.

Tarifs 2010 : Le Conseil municipal arrête les tarifs des services publics 2010 comme suit :

- CAMPING (tarif/nuitée)

- Forfait 1 Pers+ voiture+ caravane ou gde tente.....	6,70 €
- Forfait Randonneur 1 Pers + tente.....	5,00 €
- Personne Supp. (+ 13 ans)	3,00 €
- Enfant - 13 ANS	1,50 €
- Branchement électrique (10 a)€	
- Garage Mort en saison (juillet-août)	5,00 €
- Garage Mort hors saison.....	1,00 €
* TAXE DE SEJOUR (par personne de + 13 ans).....	0,40 €
- POINT ACCUEIL JEUNES (Nuitée/personne)	2,20 €
* TAXE DE SEJOUR (par personne de + 13 ans – sauf exonération)	0,20 €
- GITE D'ETAPE (Nuitée/personne)	9,80 €
* TAXE DE SEJOUR (par personne de + 13 ans).....	0,20 €

Convention service assainissement : Le Conseil approuve le renouvellement de la convention annuelle d'assistance technique du Conseil général pour le suivi et le contrôle des stations d'épuration du bourg et de Champels.

Cession de terrain : Le Conseil approuve la vente d'une partie de terrain sectionnel appartenant aux habitants d'Escluzels et nécessaire à l'élargissement de la RD 589 entre Escluzels et Le Huitième. Cette parcelle de 113 m² sera cédée au Département de la Haute-Loire au prix de 0,23 €/m².

CG2D : Le Conseil sollicite le report d'un reliquat de subvention CG2D 2009 de voirie rurale sur la dernière tranche des travaux du Bourg.

Zone éolienne de Cayres-Pradelles : Le Conseil municipal émet un avis favorable au projet de la zone de développement de l'éolien (ZDE) de Cayres-Pradelles. Cet avis est sollicité dans le cadre de la consultation des communes limirophes au projet.

Carrière de la Madeleine : Suite à différents problèmes de déchets constatés dans l'ancienne carrière de la Madeleine, l'accès aux zones de dépôt se fera exclusivement le vendredi après-midi entre 15 h 30 et 16 h 30, en présence d'un agent communal.

Coupe du Bois de Peyre : L'estimation de la coupe affouagère 2010 du Bois de Peyre (forêt sectionale de Monistrol) a été approuvée par le Maire pour un volume de 129 m³. Les ayants droits peuvent se faire inscrire auprès de MM. Vedrenne ou Valette, entrepreneurs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 30.